

Cours philosophiques : 1^{er} degré

COURS DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETE

Première degré commun et différencié



Le cours de philosophie et de citoyenneté (CPC), destiné aux élèves des écoles de l'enseignement officiel, comporte une heure obligatoire pour tous et une deuxième heure pour ceux qui ne choisissent pas le cours de religion ou de morale.

Les principaux objectifs du cours sont :

- de favoriser le vivre ensemble et de permettre à chaque élève de se développer en tant que personne et citoyen.
- de mettre en place les conditions permettant aux élèves d'horizons différents de construire ensemble une société pluraliste, durable et harmonieuse.
- d'offrir un espace commun de discussion et découverte des différents courants philosophiques, religieux et les textes fondateurs des sociétés démocratiques.
- d'engager les élèves dans la vie sociale et l'espace démocratique en favorisant le questionnement, la construction d'une pensée autonome et critique.